

# COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE  
DE COLLOMBEY-MURAZ

JUIN  
2015

[www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)

## SOMMAIRE

### 1 ÉDITORIAL

### 2-5 AUTORITÉ

Horaires d'ouverture des bureaux  
et numéros d'urgence

Extraits des décisions du Conseil

Financement des soins dentaires

Les cartes journalières

Bilan mi-législature

### 6-8 INFRASTRUCTURE

Rénovation-extension de la Step

Renouvellement des luminaires

### 9-11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collombey-Muraz, sur la voie  
du développement durable

Tour de Bellevue

Fugue Chablaisienne - 5e édition

### 12-14 SÉCURITÉ

Rapport annuel de la police

Les sapeurs pompiers  
de la commune

### 15-19 VIE LOCALE

Fête au village de Collombey

La commune fait un don à l'Afrique

Des repas ouverts à tous

Tir sportif Châble-Croix

Pro Juventute

### 20 ADMINISTRATION

Interview d'Anne-May Cherix

### 21-22 BIBLIOTHÈQUE

La vie quotidienne

Les coups de coeurs  
des bibliothécaires

### 23-24 ECOLE

Le Credit Suisse Cup 2015 de football

Planning année scolaire 2015-2016

## ÉDITORIAL



par Geneviève Burdet  
Conseillère municipale

# Intégration pour tous!

Le canton du Valais a mis en place, il y a plusieurs années, les organes nécessaires pour appliquer une politique active en matière d'intégration des étrangers. Dans certaines communes, des associations sont actives dans le soutien des étrangers, et leur offrent, notamment, des cours de langue, des cours d'intégration et même de réinsertion professionnelle. Notre commune en fait partie.

Il y a cependant une chose qui est tout aussi importante: c'est l'intégration des personnes de nationalité suisse qui habitent dans l'un de nos beaux villages – où il fait bon vivre-, et qui méritent qu'on leur permette de s'intégrer dans la commune où ils vivent souvent depuis toujours, souvent aussi depuis de très nombreuses années.

La commune de Collombey-Muraz fait des efforts considérables pour que la vie sociale soit sans cesse développée. Car la vie sociale riche et animée est aussi une forme d'intégration. Les repas communautaires récemment mis en place permettent à tous ceux qui le désirent de partager en toute convivialité des repas; la sortie des aînés rencontre chaque année un franc succès; la marche communale attire de plus en plus de familles et permet de découvrir de façon animée le territoire de notre commune. Le 8 novembre 2014, le marché «des Arts du Terroir» a vu sa première édition se dérouler sous un soleil resplendissant. Les artisans ont été enchantés d'y participer, et les citoyennes et citoyens ont déambulé dans les rues de Collombey

avec le sourire et énormément de plaisir. Samedi 7 novembre 2015, c'est à Muraz que ce marché aura lieu.

Les manifestations communales n'existeraient pas sans la présence «obligatoire» des bénévoles, ainsi que la commission «Vie en commun» qui ne comptent pas leurs heures ni ne ménagent leur temps. Je leur adresse un chaleureux merci.

Certes, il y a encore beaucoup à faire. Je pense surtout à nos personnes âgées, qui peinent à trouver dans leur porte-monnaie les petits sous nécessaires à leurs besoins les plus ordinaires et qui vivent leurs derniers instants dans des moments pénibles. On devrait pouvoir les aider et les intégrer dans des structures fiables, afin de leur permettre de cheminer sereinement sur le dernier bout de leur route. Je pense aussi à nos jeunes, à qui il faudrait pouvoir offrir un lieu de rencontre agréable et sain. On devrait pouvoir les aider pour occuper leur temps libre et les intégrer dans la vie de la commune, afin de leur permettre d'avoir des loisirs constructifs et culturels.

Le 1er août prochain, une manifestation spéciale aura lieu pour fêter comme il se doit les 200 ans de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération. Ce sera une formidable opportunité pour favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère, dans le respect et la tolérance mutuels.

Bienvenue à tous.

# Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch) – e-mail: [commune@collombey-muraz.ch](mailto:commune@collombey-muraz.ch)

## HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

lundi à mercredi 8h30-11h30 14h00-17h30

jeudi 8h30-11h30 fermé

vendredi 8h30-11h30 14h00-15h30

Veille de fête, fermeture 1h plus tôt

Administration générale, agence AVS, contributions, services techniques:

lundi à jeudi 8h30-11h30 14h00-17h30

vendredi 8h30-11h30 14h00-15h30

Veille de fête, fermeture 1h plus tôt

## SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

Eau potable (sauf les Neyres) 024 473 61 61

Electricité (sauf les Neyres) 0848 802 555

Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey) 024 475 76 76

## DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – Déchèterie communale (dépôt de matériaux) – autorités – etc.

Site Internet: [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)

Site Internet des écoles: <http://ecoles.collombey-muraz.ch>

	Police municipale	024 475 75 75
	Service du feu	118
	Urgences – Ambulance	144
	Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED)	0900 144 033
	Pharmacie de garde	0900 558 143
	Dentiste de garde	0900 558 143
	Hôpital du Chablais (Adulte)	024 473 17 31
	Hôpital du Chablais (Mère-enfant)	024 468 86 88
	Centre anti-poison, Zurich	145
	La main tendue	143
	Carte journalière CFF en vente à l'office de la population	024 473 61 61
	ORP Inscriptions pour l'emploi et le chômage	027 606 92 50

# Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

## Le Conseil communal:

- désigne ses représentants et les services communaux compétents pour procéder à la visite des zones industrielles et artisanales pour traiter de l'affectation des locaux, des aménagements et du respect des dispositions légales par rapport notamment:
  - 1) à l'entreposage et l'utilisation de modules
  - 2) à l'habitation des locaux
  - 3) à la sécurité et l'environnement
  - 4) aux locaux en général et aux conditions d'autorisations et d'exploitations
- modifie la disposition communale de soutien aux sociétés locales lors de manifestation et d'application du Label Fiesta en imposant aux organisateurs l'utilisation de gobelets à vin et verres à eau/bière recyclables
- confie un mandat externe pour le recouvrement de créances impayées à une société spécialisées (cession de l'Acte de Défauts de Biens)
- décide dans le cadre de la poursuite de la formation d'apprentis employé de commerce, avec l'obtention d'un CFC, respectivement de la formation de stagiaires ou d'apprentis MPC de l'engagement de 3 personnes en formation pour l'année scolaire 2015-2016, soit
  - ◆ un/e stagiaire MPC
  - ◆ un/e apprenti/e CFC employé de commerce,
  - ◆ un/e stagiaire HES
- retient les principaux objectifs 2015:
  - ◆ Bilan intermédiaire en cours d'année, avec une séance d'information à la population
  - ◆ Réglementation sur les eaux usées
  - ◆ Favoriser le développement du secteur Chauderets-Sablière
  - ◆ Moderniser le sentier didactique du Bochet
  - ◆ Poursuivre le contrôle et le développement des zones industrielles
  - ◆ Politique de stationnement
  - ◆ Identité visuelle et site internet
  - ◆ EMCC fonctionnel
  - ◆ Obtention du label cité de l'énergie et agenda communal 21.
- traite, lors de pratiquement chaque séance de la problématique Raffinerie Tamoil et fait le point sur la situation. Sont particulièrement relatées les réunions avec les autorités cantonales, avec la task force mise en place suite à l'annonce de la volonté de fermeture de la Raffinerie. Bien que ne relevant pas de compétences décisionnelles de son autorité, il aborde les questions du chômage technique, du maintien des emplois, du maintien du potentiel d'activité de l'usine. Il enregistre que l'orientation d'éventuels repreneurs est coordonnée par le canton. Il s'interroge sur la question d'un éventuel démantèlement
- désigne, selon le budget 2015, le groupe de travail pour l'établissement d'un projet de valorisation du sentier forestier du Bochet:

- ◆ la présidente de la délégation de l'environnement
- ◆ le chef du triage forestier
- ◆ un représentant du Conseil bourgeoisial

Il attribue un mandat au bureau Impact SA, avec pour objectifs de:

- ◆ coordonner avec les secteurs "nature" des alentours
- ◆ compléter l'étude avec les aspects d'aménagement de génie civil
- ◆ coordonner l'étude avec le service des forêts et du paysage
- ◆ établir une planification de réalisation pour terminer les travaux en 2015
- ◆ établir et chiffrer un concept d'entretien annuel
- accepte que la Police municipale de Monthey effectue les contrôles radar sur les routes cantonales, aux endroits stratégiques par rapport aux cheminements des écoliers:
  - ◆ uniquement durant la période scolaire
  - ◆ aux moments les plus critiques
  - ◆ en insistant auprès de la Police cantonale sur la poursuite de ses tâches de contrôles radar sur les routes cantonales sans diminuer ses actions en raison des contrôles effectués par la Police municipale.

• Décide d'un **arrêté municipal selon les termes ci-dessous**:  
Le Conseil communal de Collombey-Muraz, réuni en séance du 9 février 2015, arrête:

1. **Il est interdit de demeurer, seul ou en groupe, dans les cours d'école de la commune de Collombey-Muraz en dehors des heures d'école, sauf autorisation spéciale ou pour la pratique d'activités sportives. Cette interdiction s'applique également aux parkings publics ou privés à caractère public, liés à des centres commerciaux, industriels ou artisanaux en dehors des heures d'ouverture.**
  2. **Toute transgression à la présente décision sera considérée comme une infraction à l'article 40 du règlement de police de la commune de Collombey-Muraz et fera l'objet d'une décision auprès de l'autorité de répression compétente.**
- traite de l'organisation de la circulation sur le chemin des Rottes à Muraz et:
    - a) constatant que l'absence de la borne empêchant le transit sur ce chemin durant une durée provisoire d'environ 4 à 5 mois n'a pas généré de transit inconsideré de circulation
    - b) constatant que les craintes des habitants du quartier par rapport à la circulation ne sont pas avérées
    - c) constatant que l'EMS a pris possession des locaux que depuis le 1er avril 2015
 décide de surseoir à la mise en place de la borne et de prolonger la période sans borne à titre d'essai jusqu'à fin novembre 2015.

- engage
  - ◆ Manon Schaffhauser en tant qu'apprentie employée de commerce auprès de l'administration communale
  - ◆ Tania Pires, en tant que stagiaire HES auprès de l'administration communale
  - ◆ Simon Morello, en tant stagiaire MPC auprès de l'administration communale
  - ◆ Kilian Picon, en tant qu'employé auprès du service technique, section des eaux
  - ◆ Stella Quarta, en tant qu'éducatrice au sein des structures jeunes
  - ◆ Elodie Cecere, Amiel Buggenhout, Marie Monteils, Hélène Rappo et Justine Maréchal, stagiaires au sein des structures jeunes
- Constate qu'en matière d'hygiène et de salubrité, la pratique de traiter les exploitations agricoles contre la prolifération des mouches ne relève d'aucune disposition légale. Une enquête auprès des communes environnantes a mis en évidence qu'aucune d'entre elles ne pratique un tel traitement.
- Le Conseil municipal décide tout de même de mettre en place une notice à l'intention des agriculteurs en collaboration avec une société spécialisée pour informer et inciter les agriculteurs à garantir le traitement pour la lutte contre les mouches parasites en subventionnant une partie des produits, ceci pour tenir compte des responsabilités concernant la salubrité publique d'un territoire et du bien-être des habitants de la commune.
- approuve le projet d'assainissement transmis par le canton au sujet du bruit routier sur les routes RC 301 et RC 302 et approuve les mesures principales qui sont:
  - ◆ Pose d'un revêtement phono-absorbant sur l'intégralité des tronçons considérés, à l'exception du carrefour du Corbier (pour des raisons techniques)
  - ◆ Limitation à 50 km/h sur l'intégralité du tronçon considéré (abaissement de la vitesse dans le secteur de la Barme, entre Collombey et Muraz)
  - ◆ Des demandes d'allègement pour certains secteurs ainsi que la pose de fenêtres antibruit.
- donne un préavis favorable à un projet proposé et piloté par l'Association Diana Plaine, pour une campagne de sen-

sibilisation des utilisateurs de la nature dans les communes du Haut-Lac, vis-à-vis du respect de l'écosystème et de la faune sauvage.

Il vise à protéger en priorité des zones sensibles pour la faune sauvage, à travers la pose de panneaux explicatifs et didactiques.

- enregistre que l'Evêché de Sion annonce qu'à partir de l'automne 2015, l'abbé Denis Lamon, vicaire, a obtenu un temps sabbatique et n'officiera plus pour desservir les paroisses de Collombey-Muraz.
  - octroie, conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR):
    - ◆ l'autorisation d'exploiter la Cafétéria de la Résidence La Charmaie à Muraz, à M. Daniel Siegrist, employé de la société Eldora SA, à partir du 1er avril 2015
    - ◆ l'autorisation d'exploiter la Brasserie Pizzeria de la Poste à Collombey, à M. Clavijo Eugonio Mario, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.
  - décide qu'à partir du 1er janvier 2016, la contribution communale aux soins dentaires à la jeunesse sera contenue au 40% défini par la loi et que le solde de 60% incombera aux parents.
- Il décide d'informer tous les parents par la transmission d'une circulaire en même temps que l'envoi du prochain chèque famille en juin 2015, en les encourageant à examiner dans quelle mesure cette modification justifie ou non de contracter l'assurance complémentaire «soins dentaires».
- consent à ce qu'à titre de soutien à l'utilisation des transports publics le compte communal peut supporter une participation à fonds perdu de Fr. 5'000.00 dans le cadre de la mise à disposition de la population de cartes journalières CFF.
- En rapport avec le nouveau tarif appliqué par les CFF (Fr. 13'300.00 pour 2015/2016 au lieu de Fr. 9'775.00 pour 2014/2015) et en rapport avec le pourcentage moyen d'utilisation, il fixe le prix de vente à Fr. 45.00 la carte à partir du 1er juillet 2015.

*L'administration communale*

## Financement des soins dentaires par l'administration communale

**E**n matière de subventions aux familles, dans le cadre du financement des soins dentaires (soins orthodontiques et soins courants), la Commune de Collombey-Muraz s'est toujours montrée plus généreuse que les obligations que lui imposait la loi. L'introduction de la RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons) a récemment modifié plus grandement encore la répartition de la prise en charge de ces subventions entre le canton et les communes. Au final, au lieu des 60% des frais engendrés par les soins courants et les traitements orthodontiques que les parents devraient assumer en application de la loi (article 18 de l'ordonnance cantonale sur la promotion de la santé du 3 mars 2009), 21% des premiers et 36% des seconds restent aujourd'hui à la charge des parents, le solde étant assumé par la commune.

Lors des débats sur l'approbation du budget 2015, des voix se sont élevées au sein du législatif pour que la Commune s'en tienne aux minima légaux en la matière. Conscient de la nécessité de ménager les finances communales, mais désirant également permettre aux familles de prendre des mesures pour qu'un retour aux minima légaux les affectent le moins possible, le Conseil municipal a proposé que la réduction de la participation communale ne prenne effet qu'à partir de 2016, ce que le Conseil général a accepté.

Chaque famille concernée recevra prochainement une information complémentaire sur cette question et sera invitée, si elle le souhaite, à envisager la conclusion d'une assurance dentaire après d'une assurance maladie complémentaire. Le Conseil municipal souhaitait d'ores et déjà profiter de la revue communale pour informer largement sur cette situation future.

# Carte journalière

par l'administration communale

Beaucoup d'entre vous le savent et profitent des cartes journalières CFF que votre Commune met à disposition durant toute l'année à raison de 4 par jour.

En effet, durant l'année 2014, plus de 1000 de ces cartes ont été écoulées et ont permis aux citoyens de notre commune, pour la modeste somme de Fr. 40.-, de voyager sans limitation à travers toute la Suisse une journée durant.

Il faut dire que le calcul est vite fait, puisque si une telle carte était acquise directement auprès des CFF, elle coûterait Fr. 73.- et ne pourrait être obtenue que par le titulaire d'un abonnement demi-tarif.

Bien que nous devions vous annoncer que dès le 1er juillet 2015, le prix de la carte journalière passera à Fr. 45.-, en raison d'une forte augmentation des tarifs des CFF en fin d'année passée pour ce produit, le Conseil communal est heureux de continuer à proposer à la population ce service qui permet de visiter toute la Suisse à un prix défiant toute concurrence.

L'office de la population est à votre entière disposition pour les réservations (maximum 2 mois à l'avance) ou pour tout autre renseignement. Bon voyage!



# De nombreuses réalisations pour notre qualité de vie

par Yannick Buttet  
Président

Dans sa volonté de transparence et de proximité avec la population, le Conseil communal a décidé d'organiser un bilan de mi-législature pour l'ensemble de la population. Cette séance a eu lieu le lundi 11 mai 2015 et a permis non seulement de faire le point sur la réalisation des objectifs que le Conseil communal s'était fixés en début de législature mais également d'entendre les préoccupations des habitants de notre commune.

Concrètement, bon nombre d'objectifs ont été atteints, certains sont encore en cours et d'autres ont été abandonnés.

## Quelques exemples

### ATTEINTS

- Terminer la construction et assurer la mise en service de la nouvelle école de Muraz
- Terminer la construction de l'EMS de Muraz

### EN COURS:

- Poursuivre la réorganisation du centre du village de Collombey et étudier le centre des autres villages (Collombey-le-Grand: déjà réalisé)
- Terminer la mise en place du concept de la gestion des parkings

### ABANDONNÉ:

- Valoriser l'utilisation du coteau forestier
- Développer une application smartphone de la commune

Toutefois ces objectifs de début de législature restent un fil rouge et le Conseil communal d'une part effectue un travail quotidien qui dépasse largement ces objectifs et continue, d'autre part, à développer d'autres projets. Dans les réalisations concrètes, nous pouvons aussi noter la fin de l'agrandissement du réservoir d'eau potable du Noiret ou la mise en œuvre du règlement sur les déchets. Les objectifs qui ont été abandonnés sont parfois remplacés par d'autres. Comme la valorisation du coteau forestier n'a pu être effectuée, le Conseil communal a décidé de moderniser et revaloriser le sentier didactique du Bochet.

Afin de maintenir une grande transparence et de permettre à la population de savoir ce qui s'est fait durant l'année écoulée, le Conseil communal a également décidé de produire annuellement un rapport d'activités. La première édition de ce nouvel outil qui se base sur les réalisations 2014 est disponible sur le site internet communal [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch) ou auprès du bureau communal.

Le Conseil communal profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont permis l'atteinte de ces objectifs et ces nombreuses réalisations.

# Rénovation – extension de la STEP de Collombey-le-Grand

par le service technique et Alain Valvona  
membre de la commission communication

À l'exception du village des Neyres dont les eaux usées sont traitées par la STEP de Monthey, toutes les eaux usées communales sont depuis peu (voir encadré) traitées à la STEP de Collombey-le-Grand (zone industrielle «Reutet»)

Cette station a été construite en 1973, puis agrandie en 1994. Depuis lors, quelques modifications sont intervenues mais le processus de traitement n'a que très peu évolué. Avec une capacité de 7'500 équivalents habitants (EH), notre STEP atteint sa limite de traitement. Compte tenu de l'évolution démographique de notre commune, une réfection des installations s'avère donc indispensable afin de répondre aux exigences légales en matière de traitement des eaux et d'anticiper le développement de notre commune.

Dès 2013 et en collaboration avec le service cantonal de la protection de l'environnement (SPE), une étude préliminaire a été lancée afin de faire un diagnostic de la situation et définir les grands axes ainsi que les objectifs de rénovation. Cette étude a confirmé que certaines normes de rejet

étaient dépassées et que les installations vieillissantes commandaient une réfection générale de la STEP.

Le Bureau d'ingénieurs BG a été mandaté pour établir un avant-projet détaillé pour la restructuration de la STEP sur la base des objectifs arrêtés, dont les principaux se déclinent comme suit:

- ▶ Optimiser les coûts d'exploitation et d'investissement
- ▶ Dimensionner les équipements et les ouvrages pour l'horizon 2035 en respectant les nouvelles exigences en matière de rejets
- ▶ En fonction de l'état, réutiliser et valoriser autant que possible les bâtiments existants et intégrer les besoins futurs
- ▶ Mettre en conformité le bâtiment principal du point de vue technique et thermique
- ▶ Assumer l'autonomie énergétique du site en énergie thermique en valorisant les boues traitées
- ▶ Aménager le site avec une vision d'ensemble en préservant de la place pour une éventuelle extension dans le futur



- ▶ Garantir l'exploitation des ouvrages existants durant toute la durée des travaux en évitant les installations provisoires et coûteuses.

Cet avant-projet a été finalisé en 2014. Il préconise un dimensionnement basé sur une capacité de 12'400 EH pour répondre à l'augmentation de la charge polluante et aux nouvelles exigences de traitement. L'extension consiste en la construction des nouveaux ouvrages suivants:

- ▶ Une station de relevage et un bâtiment de prétraitement
- ▶ Un bassin de boues activées et une extension du bassin existant
- ▶ Deux décanteurs secondaires
- ▶ Un digesteur supplémentaire (valorisation des boues) ainsi qu'un gazomètre

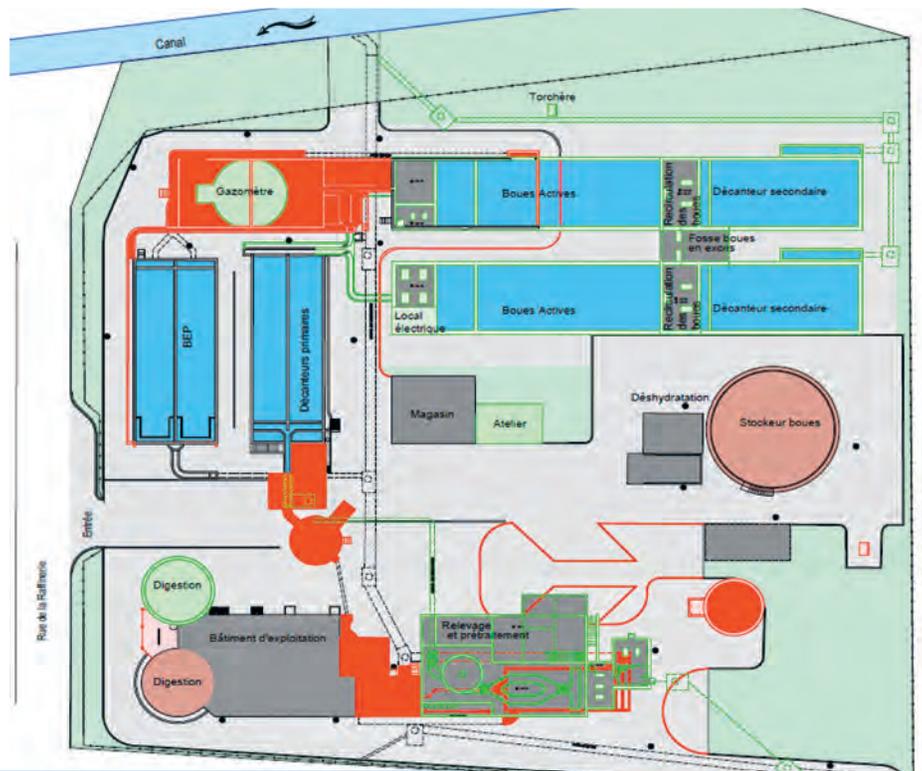
Afin de répondre aux objectifs énergétiques, le bâtiment d'exploitation existant sera enveloppé d'une nouvelle isolation et d'un nouveau bardage. Les locaux seront rafraîchis et adaptés aux besoins futurs. Le volume disponible sous toiture sera compartimenté et mis à profit. Compte tenu de leur état de conservation et/ou de leurs dimensions, certains équipements ou ouvrages ne pourront néanmoins pas être récupérés.

Les travaux sont devisés avec une précision de l'ordre de 20% à 12 mio de francs (H.T.). Cette rénovation sera évidemment au bénéfice d'une subvention dont le montant ne pourra être établi précisément qu'au terme des travaux puisqu'elle

s'applique selon un barème différencié en fonction du type d'intervention (nouvelles installations, rénovation, bonus énergétique, filières de traitements, etc., ...). Selon les discussions engagées et selon les premières estimations, celle-ci pourrait se situer au final entre 10% et 20%. Les travaux sont prévus en 3 phases principales afin de limiter l'impact sur le milieu récepteur. En fonction des plannings de réalisation, cet investissement devrait s'étaler sur 4 à 5 ans environ.

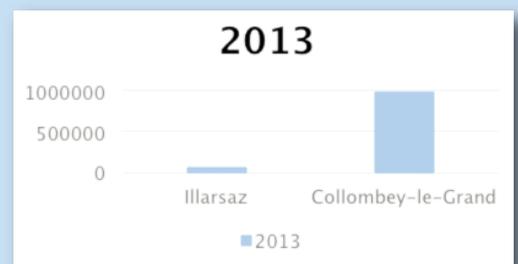
La planification de ces travaux s'inscrit au chapitre des investissements qui accompagnent le développement de notre territoire. À terme, notre commune pourra compter sur une nouvelle station d'épuration des eaux performante, conforme aux exigences légales environnementales et envisager sereinement l'avenir.

Extension de la STEP de Reutet  
Selon Avant-projet BG (2014)  
Rouge: éléments démolis  
Vert: nouveaux équipements



### Raccordement d'Illarsaz à la STEP de Collombey-le-Grand

Jusqu'à très récemment, la Commune de Collombey-Muraz comptait 2 STEP, la principale de Collombey-le-Grand et une secondaire à Illarsaz (voir pour information les quantités d'eau traitées par les 2 STEP en 2013 ci-contre). Ces 2 installations ont été raccordées en mai 2015 pour des raisons de performance, celle d'Illarsaz ne répondant plus aux exigences en termes d'épuration. Les eaux usées d'Illarsaz sont aujourd'hui traitées à Collombey-le-Grand. L'ancienne STEP d'Illarsaz remplit désormais un rôle de station de pompage (STAP).



### Astuces

Savez-vous qu'en équipant votre robinetterie d'un régulateur ou limiteur de débit, vous pouvez réaliser jusqu'à 30% d'économie.

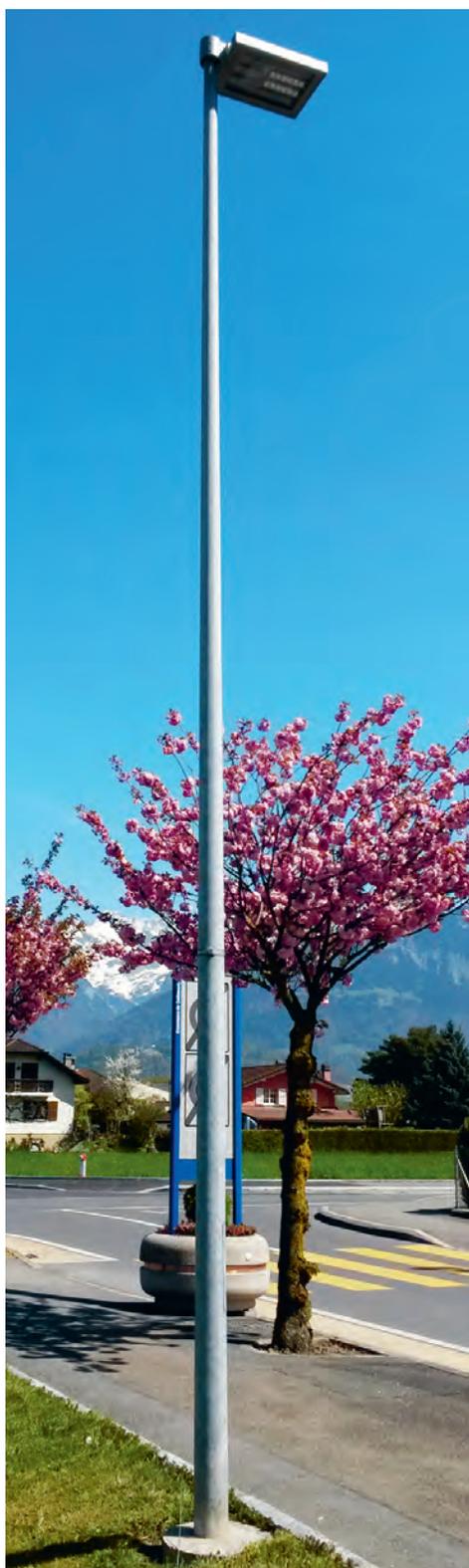
Si vous avez la possibilité d'équiper vos toilettes d'une double chasse, vous pouvez économiser jusqu'à 8m3 d'eau potable par an. Si vous ne pouvez pas le faire, stoppez votre chasse plus tôt lorsque ce n'est pas nécessaire d'utiliser tout le réservoir.

L'eau est un bien précieux, il faut la respecter.

**Quantité d'eau traitée**  
Illarsaz 2013  
61'596 m³  
Collombey-le-Grand 2013  
987'161 m³

# Renouvellement des luminaires de l'éclairage public

par l'administration communale



Faisant suite à un audit de l'éclairage public commandé en 2008 à la Romande Energie, la Municipalité a décidé de lancer un vaste renouvellement de ses points lumineux.

Ce programme de remplacement concerne en priorité toutes les lampes à vapeur de mercure qui seront bannies d'ici la fin de l'année 2015, mais également les sources lumineuses trop gourmandes en énergie ainsi que les luminaires d'ancienne génération ayant peu de réflexion de la lumière et offrant de faibles performances photométriques.

Lors de la mise en œuvre de ce programme, le budget estimé pour les travaux de renouvellement, étalé sur 5 ans, était devisé à Fr. 900'000.- environ.

Afin d'assurer une bonne planification du remplacement des points lumineux, la première étape a consisté à réaliser un inventaire minutieux des puissances, du type de lampes, du type de mâts et de l'état des luminaires en général.

Ces travaux ont débuté en 2011 avec le remplacement de la totalité des luminaires au mercure situés sur la route cantonale RC 302 St-Gingolph - St-Maurice. L'année 2012 a vu le remplacement des luminaires au mercure situés sur la route cantonale RC 112 Vouvry - Illarsaz - Monthey et le début des intérieurs de 2 villages (Illarsaz et Collombey). Jusqu'alors préconisés pour des faibles puissances, les luminaires à technologie LED deviennent concurrentiels technique et financièrement dès 2013 également pour les grandes puissances. Le Conseil communal choisit de généraliser cette technologie pour tous les éclairages communaux. Les luminaires à vapeur de mercure et à fortes puissances sont remplacés à Collombey (Pré-Raye, Clos-Novex), Collombey-le-Grand, ainsi que dans le village des Neyres. Enfin, en 2014 et 2015, les derniers points lumineux prioritaires recensés dans les différents villages sont renouvelés, notamment à Muraz.

En définitive, ce programme de remplacement réalisé entre 2011 et 2015 sur l'ensemble du territoire communal aura permis de remplacer pas moins de 460 luminaires pour un coût total de l'ordre de Fr. 650'000.- TTC. Les nouvelles technologies posées sont en moyenne 2.7 à 4.0 fois moins puissantes, permettant ainsi de réaliser de substantielles économies d'énergie.

Parallèlement au renouvellement des luminaires le Conseil communal a convenu de procéder à la mise en place progressive de compteurs. Ces installations permettent de remplacer le système de facturation forfaitaire qui se base sur la puissance installée et la durée de fonctionnement annuelle (4'252 heures) par une facturation effective de l'éclairage publique, pour un gain non négligeable.

À fin 2015, près de 800 points lumineux seront comptés, soit environ 75 % du réseau d'éclairage total.

# Collombey-Muraz, une commune sur la voie du Développement durable

par **Sandra Cottet Parvex**  
Conseillère communale

## UNE STRATÉGIE COMMUNALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil communal veut promouvoir une vision pragmatique du développement durable en insérant ses principes au cœur des pratiques communales quotidiennes. Par cette stratégie, la commune entend contribuer à un futur durable, rendu possible par l'engagement de tout un chacun, collectivité publique, entreprises et citoyens.

### Objectifs et priorités

La commune de Collombey-Muraz entend maintenir un équilibre entre:

- une promotion économique locale dynamique
- une société conviviale, intergénérationnelle et solidaire
- un environnement naturel préservé et un cadre de vie sain

Cette volonté s'exprime sous la forme de quatre axes regroupant des projets concrets:

1. Exemplarité et Sensibilisation
2. Développement territorial (Biodiversité/paysage et Espace public)
3. Energie et Mobilité
4. Cohésion sociale et Education

## ÉCLAIRAGE SUR LES PRINCIPALES RÉALISATIONS COMMUNALES

En 2014 le Conseil communal, par l'intermédiaire de la délégation de l'Environnement, a réalisé un bilan des actions durables dans ses différents dicastères. Qui a permis de mettre en exergue de nombreuses réalisations dont voici un petit extrait choisi:

### Exemplarité et Sensibilisation

La commune de Collombey-Muraz met en œuvre plusieurs projets exemplaires, explicitant son souhait de s'investir dans une démarche concrète de développement durable.

#### • Efficience énergétique

Engagement en matière d'efficience énergétique, à travers l'agrandissement et l'assainissement de l'école des Perraires, ainsi que par le raccordement de plusieurs bâtiments communaux (école du Corbier, maison communale) au chauffage à distance (CAD), alimenté grâce aux rejets thermiques de l'usine d'incinération SATOM SA.

#### • Biodiversité et paysage

Mesures en faveur de la biodiversité par la conception et l'entretien des espaces verts de manière respectueuse de l'environnement: choix de plantes locales (verger de l'EMS), création d'un potager didactique cultivé par les

enfants (Structures jeunesse) et aussi limitation maximale de l'utilisation des produits phytosanitaires.

### Développement territorial

#### • Espaces publics pour la population

Mise à disposition d'espaces publics de qualité afin d'offrir des lieux de détente favorisant les loisirs et les rencontres. Citons l'exemple du site du Bochet et de la Cassine, fournissant une grande capacité d'accueil, des tables et bancs disponibles à l'extérieur ainsi qu'une place de jeu créée par le triage forestier du Haut-Lac.

### Energie et Mobilité

#### • Transports publics

Un bus urbain a été lancé en 2012 afin de répondre à la demande accrue en matière de transports publics, avec des horaires cadencés à la demi-heure et coordonnés avec ceux des trains et des écoles.

### Cohésion sociale et Education

#### • Vie associative

Une association de bénévoles proposent depuis 2014 des repas communautaires à Collombey et à Muraz, concrétisant ainsi le "bien vivre ensemble" sur notre commune.

## QUELLES PRIORITÉS POUR LE FUTUR?

Partant du bilan de l'action communale réalisé en 2014, le Conseil communal souhaite promouvoir d'autres mesures selon les différents axes choisis pour poursuivre et renforcer son engagement en faveur d'un développement durable de la commune.

### Développement territorial

#### • Biodiversité et paysage

Des réseaux agro-environnementaux seront mis en place avec les agriculteurs afin de créer un réseau écologique cohérent et redonner un peu de place à la faune et la flore originelles. Dans une étape suivante, la création d'un réseau paysage de grandes cultures, très présentes dans la plaine du Rhône, permettra de revaloriser ces paysages en agrémentant par des arbres certaines surfaces agricoles.

### Energie et Mobilité

#### • Energie

Les démarches entreprises pour l'obtention du label «Cité de l'Energie» aboutiront à la définition de la stratégie énergétique communale à l'horizon 2035, définissant les

objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour un développement énergétique durable et responsable.

### Cohésion sociale et Education

#### • Education au développement durable

Des démarches de développement durable dans les établissements scolaires sont en projet.

Elles visent la mise en place d'actions concrètes au niveau des écoles, aussi bien dans la vie collective, l'alimentation, l'énergie, les déchets, que dans d'autres thèmes encore. Cette démarche se veut à la fois un outil pédagogique d'éducation au développement durable et un instrument de changement pour l'école.



**Cinq employés communaux ont accepté d'endosser la fonction d'ambassadeur du développement durable au sein des différents services communaux. Eclairage sur cette fonction avec Elise Vouillamoz, l'une des ambassadrices des structures jeunesse.**

#### Quel est le rôle d'une ambassadrice développement durable?

Observer, réfléchir, agir et contrôler en partant des thèmes de l'eau, des déchets, de l'énergie et des achats responsables, dans le but de définir et d'améliorer la gestion des ressources et de l'énergie.

Nous (les Ambassadrices des structures jeunesse) avons pris chaque thème, par exemple l'eau, et nous nous sommes posés les questions suivantes:

*Dans quels lieux trouve-t-on de l'eau?*

*A quels usages est-elle destinée?*

*Peut-on éviter ou limiter certains de ces usages? Comment?*

Une fois la récolte des informations terminées, nous avons réfléchi aux différentes alternatives et nous avons ensuite fait des propositions de mesure en démontrant leur importance.

#### Quelles ont été vos motivations pour accepter ce rôle?

Je me sens responsable en tant que citoyenne de ce monde, d'agir et de promouvoir la santé de la planète ainsi que celle de ses habitants. Ce projet est pour moi une occasion en OR de mettre en place des actions concrètes dans le secteur du développement durable au sein de la commune de Collombey-Muraz.

#### Quelles seront les prochaines mesures que vous mettrez en œuvre dans ce contexte?

La première étape sera donc d'intégrer les éco-gestes proposés, par exemple: éteindre la lumière lorsqu'on quitte la salle. Pour ce faire, nous pensions préparer des pictogrammes pour chaque groupe comme rappel de ces gestes (adultes/enfants). Nous pensions aussi par exemple, expliquer le cycle de l'eau aux enfants. Ce projet est aussi l'occasion de sensibiliser les enfants et les adultes au développement durable.

## Tour de Bellevue

**1<sup>er</sup> TRAIL DU TOUR DE BELLEVUE**

**NOUVELLE ORGANISATION**

**29 AOÛT 2015**

Départ / Collombey-Muraz  
Arrivée / Troistorrents

Possibilité de relais à Morgins

Distance 35km  
Dénivelé / 2400m

YOUHOU!  
(UN NOUVEAU TEAM  
POUR UN NOUVEAU  
DÉPART)

Organisation: **CA des DENTS DU MIDI**

plus d'infos sur: [www.tour-de-bellevue.ch](http://www.tour-de-bellevue.ch)

Nouveau parcours à la découverte de magnifiques paysages des communes de Collombey-Muraz et Troistorrents. Marcheurs, coureurs, traileurs, sprinteurs, amateurs etc..., ce parcours est adapté à tous, car un relais est possible au lac de Morgins. Montée de Collombey par le splendide réseau de chemins pédestres communal qui mène à la Pointe de Bellevue. Passage aux Grandes Ravines, au pied de l'éboulis que l'on voit de loin. Passage par les alpages de Chemeneau et Grand Crau avant d'arriver à Bellevue pour descendre dans la combe de Dreveneuse pour les coureurs qui passeront à Pré-Fleuri avant la pause à Chalet-Neuf. Descente directement à Culet pour les marcheurs qui feront également la pause à Chalet-Neuf. Tous passeront au lac de Morgins où il y aura la possibilité de passer le relais au 2<sup>e</sup> coureur, qui ira direction le télésiège de la Foilleuse, montée par l'Abérieu, la buvette et l'alpage de Savolayres avant de descendre sur l'arrivée au stade de Fayot de Troistorrents.

C'est là que les enfants de 5 à 15 ans pourront participer aux différentes courses du Grand Prix Jeunesse Riviera Chablais [www.grand-prixjeunesse.ch](http://www.grand-prixjeunesse.ch)

Egalement pour les plus de 15 ans, 3 boucles de 3km dans un terrain vallonné passant au bord du stade, de la Vièze, en forêt avec le passage à chaque tour devant la place de fête.

Boissons, gâteaux, crêpes, bonbons, spaghettis etc...

et bonne Humeur du CA des Dents-du-Midi seront de la partie.

**Infos sur [www.tour-de-bellevue.ch](http://www.tour-de-bellevue.ch)**

# La Fugue Chablaisienne xXL, une 5<sup>e</sup> édition spéciale

Le dimanche 14 juin s'est tenue la désormais bien connue manifestation de mobilité douce, la Fugue Chablaisienne. Vous êtes sans doute nombreux à avoir profité d'un parcours sécurisé et balisé, à vélo, tandem, trottinette ou encore patins à roulettes, de 10h à 17h, sur les routes et chemins de votre région.

Quelques jours avant la tenue de cette édition, nous avons rencontré Madame Sandra Cottet Parvex, qui est certainement la mieux placée pour nous parler de la manifestation et de Collombey-Muraz, puisqu'elle est membre du comité organisateur de la Fugue et conseillère communale.



Note des organisateurs: n'hésitez pas à consulter le site internet de la Fugue, [la-fugue.ch](http://la-fugue.ch), pour davantage d'informations au sujet du parcours 2015 et visionner les nombreuses photos prises au cours de cette édition.

## Qu'est ce que la «Fugue Chablaisienne» vous évoque?

Cela me fait penser à une balade bucolique, dans les villages et villes de l'Agglo, d'un côté et de l'autre du Rhône. J'y vois un moment d'échanges convivial, intergénérationnel et social entre les citoyens valaisans et vaudois du Chablais. C'est également l'occasion de faire de belles découvertes dans sa région, de lieux ou encore d'associations qui participent au renforcement des liens dans la région et à son développement.

## Qu'est ce que cette manifestation représente pour la commune de Collombey-Muraz?

A nouveau, c'est un événement important pour Chablais Agglo dont fait partie Collombey-Muraz, qui permet de resserrer les liens entre les communes et de favoriser les échanges entre les Chablaisiennes et Chablaisiens.

## Qu'apporte donc une Fugue xXL dans cette esprit de partage?

Cet élargissement fait tout à fait sens, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le cadre du Bicentenaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération suisse. Cela permet de rallier les communes de l'Agglo à celles du Haut-Lac, ce qui n'a finalement lieu que ponctuellement, et d'étendre les échanges Valais-Vaud, d'une berge à l'autre du Rhône, jusqu'au lac Léman.

## Quelles seront les aires et les activités présentes sur la commune de Collombey-Muraz?

Le Club des pêcheurs à la mouche de la Sablière sera présent à l'étang et les participants pourront faire halte à l'aire du Bochet, comme l'année passée.

Sur cette dernière, les pompiers proposeront à nouveau différentes animations en lien avec leurs activités. Nous pourrions compter aussi sur la présence de l'Arc Club, qui nous fera certainement des démonstrations de son sport.

## Et vous, fugerez-vous le 14 juin prochain?

Je vais essayer de fuguer un peu, de partir à la découverte de ce parcours spécial de cette 5<sup>e</sup> édition de la Fugue Chablaisienne. Sinon je participerai et profiterai aussi des animations et de l'ambiance proposées à l'aire du Bochet!

# Les sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz au service de la population

par Jean-Pierre Vocat

Membre de la commission communication

Romain Parvex, Véronique Curchod, Giovanni Brunetti et Francesco Zucchinetti sont membres du corps des sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz depuis plusieurs années.

Nous leur avons posé quelques questions.

## ROMAIN PARVEX

33 ans, marié, 2 enfants, menuisier-ébéniste premier-lieutenant/remplaçant du commandant/capitaine instructeur, pompier depuis 12 ans, spécialisation: protection respiratoire/machiniste;

## VÉRONIQUE CURCHOD

40 ans, mariée, 3 enfants, institutrice, caporal, pompier depuis 18 ans, spécialisation: gestion du poste de commandement;

## GIOVANNI BRUNETTI

43 ans, 3 enfants, électro-nicien de formation, sapeur depuis 4 ans, aide du responsable matériel, spécialisation: machiniste/porteur d'appareils/chef de groupe

## FRANCESCO ZUCCHINETTI

20 ans, célibataire, forestier-bûcheron, sapeur depuis 2 ans, spécialisation: porteur d'appareils (en formation).

### En quoi consiste le travail d'un sapeur-pompier?

R.P.: Les pompiers sont chargés du sauvetage des personnes, des animaux, des biens, etc ... En outre, ils doivent prévenir et intervenir en cas d'incendie, de dégâts naturels, de pollution et d'accident de la route, etc ... Autant de tâches très variées, effectuées pour le bien de la population.

### Quelles qualités faut-il avoir pour être un bon sapeur-pompier?

R.P.: Il faut avant tout vouloir se mettre au service des autres. De la condition physique, un bon moral et de la débrouillardise peuvent aider à être un bon pompier.

### Quelles sont les connaissances préalables requises pour être sapeur-pompier? Et quelles formations faut-il suivre pour le devenir?

F.Z.: Il n'y a aucune connaissance préalable requise pour intégrer un corps de sapeurs-pompiers, mais il y a, par contre, quelques conditions à remplir.

Pour incorporer une compagnie de sapeurs-pompiers, il faut passer une visite médicale et suivre le cours pour les «nouveaux incorporés», lequel est organisé au niveau cantonal. Ensuite, nous devons participer aux cours relatifs aux différentes spécialisations choisies.

### Quelles sont les risques du «métier»?

V.C.: Les principaux risques du «métier» sont les blessures physiques de toute sorte, ainsi que les brûlures, lesquelles sont généralement attribuées à l'inattention et à la routine. Ces risques peuvent être réduits par le respect des procédures et en s'équipant de manière adaptée.

### A quel âge peut-on devenir pompier?

F.Z.: On peut devenir sapeur-pompier à partir de 18 ans

révolus, mais si l'on souhaite se familiariser avec cette activité, on peut intégrer les «Jeunes Sapeurs-Pompiers» dès l'âge de 10 ans.

### Y-a-t-il un âge limite?

R.P.: Pour devenir pompier? Avant 40 ans, ce serait préférable... La fin de l'obligation de servir intervient quant à elle à 52 ans.

### Comment conciliez-vous vie de famille, travail et l'activité de sapeur-pompier?

V.C.: De tout concilier, cela nécessite effectivement une excellente organisation, laquelle est favorisée par une bonne entente et entraide familiale. L'activité de sapeur-pompier demande également, de manière ponctuelle, une grande disponibilité et une certaine souplesse.

### Quel est l'emploi du temps d'un sapeur-pompier?

G.B.: Nous avons un programme annuel, auquel nous sommes invités à participer en fonction de nos spécialisations, soit 7 cours de cadres, 8 cours «Protection Respiratoire» et 4 cours «Services et Machinistes», ainsi que deux cours où toute la compagnie est réunie.

En été, un service de piquet est organisé durant les week-ends, afin de pouvoir intervenir en cas de besoin, au vu de l'effectif momentanément réduit pendant la période de vacances.

Sur toute l'année nous avons entre 40 et 60 interventions, évidemment à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, mais auxquelles nous participons selon nos disponibilités.

D'autre part, nous participons à diverses manifestations, notamment au «1<sup>er</sup> août», à «La Fugue Chablaisienne», au «Passport-Vacances», aux divers concours de SP (sapeurs-pompiers), etc ...



**Le groupe est-il composé que de pompiers volontaires?**

F.Z.: Oui, il est uniquement composé de miliciens.

**De combien de pompiers se compose la compagnie de Collombey-Muraz?**

R.P.: 49 soldats du feu, répartis en 2 sections, la section «Protection Respiratoire» et la section «Services et Machinistes», toutes les deux conduites par un état-major de 8 personnes.

**De quelle manière êtes-vous prévenu lors d'un événement?**

G.B.: Nous sommes prévenus par 2 moyens différents, à savoir par un «bip» et par un message sur le portable, lesquels annoncent les détails de l'événement; ils sont, ensuite, suivis par un appel téléphonique de la centrale d'engagement, à qui nous devons confirmer notre disponibilité.

**Avez-vous souvenir d'une intervention en particulier?**

V.C.: Oui, en l'occurrence, je me souviens d'un gros feu de ferme avec un fort vent, lors duquel l'incendie s'est rapidement propagé et a causé de grosses pertes de bétail. Lors de cet événement, de gros moyens ont été engagés avec notamment environ 80 intervenants.

**Quelles sont les interventions les plus fréquentes?**

V.C.: Les interventions les plus fréquentes sont généralement provoquées par les systèmes de détection automatiques et par les conditions climatiques, par exemple: une inondation provoquée par un gros orage.

**Quelles sont les interventions les plus difficiles?**

V.C.: Les interventions les plus difficiles sont celles où des personnes sont touchées, que ce soit moralement ou physiquement.

**Combien de temps dure en moyenne une intervention d'un pompier?**

R.P.: C'est très aléatoire, une petite intervention peut durer 15 minutes, tout comme une grosse intervention peut durer plusieurs jours. Mais, en règle générale, après 1 à 2 heures, notre travail est terminé.

**Quel(s) conseil(s) d'ordre général donneriez-vous à la population?**

G.B.: Les conseils que j'aimerais donner à la population sont les suivants:

- 1) connaître par coeur les numéros d'urgence, soit le 118 pour les pompiers – le 117 pour la police – le 144 pour l'ambulance;
- 2) ne lutter jamais seul contre le feu, sans avoir au préalable demandé des secours;
- 3) soyez toujours vigilant et attentif, éduquez vos enfants dès leur plus jeune âge sur les dangers du feu et de l'eau.

**De combien de véhicules disposez-vous et de quel type sont-ils?**

G.B.: Nous disposons d'une «tonne pompe» avec un réservoir de 1500 litres d'eau, d'un véhicule «Protection Respiratoire» pour le transport d'hommes avec 8 places et 6 appareils respiratoires, un véhicule pick-up 4x4 pour le transport d'hommes et de matériel et de diverses remorques avec du matériel spécifique.

**Quelles sont les limites que vous rencontrez lors des interventions?**

R.P.: Nous sommes parfois confrontés au manque de personnel, d'eau et de moyens sur de gros feux. Dans ces cas, nous appelons d'autres corps de sapeurs-pompiers en renfort.

### De quoi est composé le matériel personnel d'un sapeur-pompier?

**F.Z.:** Le matériel se compose d'un casque équipé d'une lampe-torche, d'une veste, d'un pantalon et de gants de protection contre le feu, d'une paire de gants de travail et de bottes de sécurité.

### Combien la tenue d'un sapeur-pompier pèse-t-elle?

**G.B.:** Le poids total d'un équipement de sapeur-pompier avec casque, veste et pantalon anti-feu est d'environ 6 kg, et si l'on y ajoute l'appareil respiratoire, lequel pèse environ 15 kg, le poids total de l'équipement passe à environ 21 kg.

### Comment considérez-vous l'activité de pompier? Est-ce un loisir comme les autres ou un métier à part entière pour vous?

**R.P.:** C'est un loisir qui peut devenir une passion ... On peut comparer l'activité de sapeur-pompier à un sport... des entraînements réguliers, par contre des «matches» toujours imprévus et différents!

**V.C.:** Après 18 années passées au sein du corps, c'est plus qu'un loisir pour moi... c'est une vocation.

**G.B.:** Pour ma part, c'est un loisir qui m'apporte de la satisfaction, par le fait qu'il me permet d'être proche de la popu-

lation et d'apprendre une multitude de choses diverses et variées.

**F.Z.:** En ce qui me concerne, c'est une extension de mon activité professionnelle. L'aspect physique de cette activité me plaît énormément.

### Quel(s) message(s) aimeriez-vous transmettre aux citoyens de notre commune afin que de nouveaux candidats rejoignent votre compagnie?

**Tous:** Vous cherchez une activité, vous voulez vous mettre à disposition de la collectivité, vous êtes disponible, et le tout dans une bonne ambiance? Rejoignez-nous!

### Tu es intéressé à rejoindre nos rangs?

- ▶ Interpelle un pompier que tu connais ou que tu croises sur notre commune
- ▶ ou contacte le commandant ou son remplaçant:

**Cmdt Pierre-Louis Jomini:**

079/699.05.13 – jomini@bluewin.ch

**Rempl du cmdt Romain Parvex:**

079/459.34.65 – romain.parvex@netplus.ch

## Police municipale: rapport annuel

**I**l y a quelques semaines, la police municipale a rendu son rapport annuel 2014. L'occasion pour la revue communale de mettre en lumière certains aspects de l'activité de la police en lien avec la commune de Collombey-Muraz.

L'unité de police de proximité (UPP), secteur Collombey-Muraz s'est occupée de la mise à jour des fiches informatiques des 29 établissements publics et des 261 commerces et entreprises de la commune. Elle a également participé à une quarantaine de séance de chantier dans un souci de coordination avec les questions de sécurité publique.

Dans le cadre de l'éducation routière scolaire, toutes les classes d'enfantes et de primaires ont bénéficié de cours de sensibilisation aux risques de la circulation routière. Les élèves du CO ont en outre pu assister à un cours sur la violence, articulé autour des interdits et des conséquences en la matière.

Concernant les contraventions, 294 amendes d'ordre ont été déposées durant l'année 2014 (164 à Collombey, 97 à Muraz, 24 à Illarsaz et 9 à Collombey-le-Grand). Aucune ne l'a été aux Neyres.

L'unité de police secours (UPS), qui assure la permanence sur le terrain 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, a effectué durant l'année 2014, 3'429 patrouilles sur le territoire communal de Collombey-Muraz tous moyens confondus (voi-



ture, moto, scooter, vélos et à pieds). Entre les patrouilles et les interventions, les agents de l'UPS ont passé en moyenne 11 heures effectives par jour sur la commune. La majeure partie des interventions concernent des contrôles de personnes, des contrôles de circulation, les recherches de personnes, les accidents, les alarmes, les nuisances sonores et les interventions avec des animaux.

Enfin, du point de vue de la lutte contre les vitesses excessives, la police municipale s'est dotée d'un radar type laser en septembre 2014. Dans le cadre de cet achat financé proportionnellement par les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Massongex et Vérossaz, l'objectif est guidé par la prévention. Ainsi, le Conseil communal de notre commune a insisté pour que le radar soit utilisé sur le territoire communal uniquement dans les zones sensibles, particulièrement les zones 30 km/h et aux abords des écoles.

# Fête au Village à Collombey: samedi 22 août 2015

par le comité de la Fête au Village

Pour la vingt-et-unième fois, le Comité de la Fête au Village vous invite à partager et à vivre des moments privilégiés d'amitié et de détente. Tout a été mis en œuvre pour que les vocables «divertissements», «musiques», «danses», «amusements», «dégustations», «rencontres» et «échanges» ne s'avèrent pas uniquement que des mots, mais des réalités...!

La notion de «rassemblement» pourrait constituer le fil conducteur voire le moteur de cette édition. En effet, de plus en plus de personnes travaillent à l'extérieur de la Commune laquelle accueille chaque année de nouveaux habitants: autant d'événements qui méritent de prouver qu'une vie de village reste primordiale et nécessaire: appartenir à une entité commune, de manière à préserver une identité dont tout un chacun peut se montrer fier...

Guirlandes, drapeaux, bouquets, amicale, festival,... cela doit être une fête!

Mais le monde a-t-il seulement su garder le sens de la fête? La fête est joie collective. Est-ce encore vérité au moment où le pain quotidien s'appelle planification, technocratie, ordinateurs ou normes ISO?

Un écrivain relate qu'il y a quatre mille ans, assis sur le bord du Nil, un scribe notait:

*«Augmente ton bonheur  
afin que ton coeur ne languisse pas,  
Suis ton désir pur et sa félicité,  
Remplis ton destin sur la terre,  
Et fais de chaque jour une fête.  
Et surtout ne t'en lasse pas».*

Faisons donc du samedi 22 août prochain une Fête et sans nous lasser...



Vous ne l'ignorez sans doute pas, une fête ne peut se réaliser sans l'aide de bénévoles.

C'est pour cette raison que la fanfare **Les Colombes** sollicite votre aide, afin que cette organisation soit une réussite. N'hésitez donc pas à contacter:

**Jérôme Vanay** – Président – 079 279 42 71 ou  
**Roger Faustinelli** – Responsable du personnel  
079 728 82 77.

Soyez remercié d'ores et déjà chaleureusement pour votre engagement et pour votre participation.

Le Comité de la Fête au Village est déjà en pleine effervescence pour que cette manifestation constitue un moment joyeux, convivial et inoubliable... alors à vos agendas! Le 22 août 2015, c'est la fête à Collombey!



# La commune fait un don à l'Afrique

par Ashley Norton

membre de la commission communication

Le mobilier scolaire de l'ancienne école de Muraz trouvera une deuxième vie en Côte d'Ivoire. C'est l'association Imonka, basée à Collombey-le-Grand qui l'enverra prochainement à Zoukougbeu, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Imonka gère plusieurs projets liés à l'éducation y compris la réhabilitation des écoles primaires. La présidente et fondatrice de l'association, Nakouty Luyet précise, que le soir ces mêmes écoles accueillent des femmes pour leur donner la chance d'apprendre à lire et écrire. *«Le savoir, c'est la plus belle opportunité que nous pouvons offrir.»*

Imonka a aussi des projets de mise en place de bibliothèques communautaires. Pour ceux-ci l'association collectionne des livres. Et les responsables de l'association de remercier: *«La bibliothèque de Collombey-Muraz et d'autres gens nous ont offert beaucoup de livres. Un livre c'est une éducation et l'éducation est vraiment le meilleur moyen d'enrayer la pauvreté et le sous-développement.»*

**Plus d'information sur l'association Imonka en visitant leur site web: <http://www.imonka.org/>**



Les salles de classes d'une école sponsorisée par Imonka à Zoukougbeu en Côte d'Ivoire. Les chaises et les bancs de l'ancienne école de Muraz finiront ici.

## Des repas ouverts à tous

En février 2014, Pierre-Yves Plaschy servait avec sa brigade de bénévoles les premiers repas communautaires. Quinze mois plus tard, le succès populaire est incontestable et l'Association présente un bilan positif.

Fin 2013, Pierre-Yves Plaschy avait eu l'idée d'organiser des repas communautaires à Collombey-Muraz. Enthousiasmés par l'idée, le 7 décembre 2013, des membres de la commune et de la paroisse ont créé l'Association des repas communautaires. Depuis les premiers menus concoctés par le chef les 6 et 27 février 2014, respectivement à Collombey et Muraz, l'Association a servi 1'006 repas. Les habitants ont répondu présents, transformant cette idée simple de partager un repas dans la convivialité en un beau succès.

Succès qui a permis à l'Association présidée par Pascal Berlut de présenter un bilan positif dès la première année d'activité. Une gestion appliquée et un prix moyen de 9.- francs encaissé par repas ont en effet permis au comité d'aborder l'année 2015 avec sérénité. Les convives qui se sont régalez tout au long de l'année ont pu compter sur le dévouement de 48 bénévoles qui ont secondé Pierre-Yves Plaschy en coulisse et en salle pour garantir un service digne des meilleurs restaurants.

Plus discrètement mais tout aussi efficacement, la commune ainsi que la Loterie Romande par leur soutien financier et Manor Monthey en mettant à disposition des invendus, ont contribué à cette belle réussite.

Pierre-Yves Plaschy, le comité et les bénévoles vous attendent le premier et le dernier jeudi du mois respectivement à

Collombey et à Muraz. L'apéritif et un menu entrée-plat-dessert vous seront servis au prix de 7.- francs (la moitié pour les enfants), ambiance chaleureuse incluse! Qui dit mieux?



L'équipe vous donne rendez-vous lors des prochains repas qui se dérouleront à:

- ▶ Collombey: 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre et 3 décembre 2015;
- ▶ Muraz: les 25 juin, 24 septembre, 29 octobre et 26 novembre 2015.

Pour les personnes à mobilité réduite, il y a la possibilité de se faire accompagner.

Renseignements auprès de Béatrice Lucciarini, secrétaire de l'Association – 078 862 33 57.

# Pro Juventute vient en aide aux familles dans la région du district de Monthey



**D**es familles de la région se trouvent dans une situation difficile suite, notamment, à une séparation, à la perte d'un emploi, à des charges imprévues qui mettent le budget en péril. Fréquemment ce sont les activités sportives et de loisirs, mais aussi la formation et les vacances des enfants qui en font les frais.

Les objectifs de l'Association Pro Juventute Valais romand sont d'aider les enfants et les jeunes et de soutenir des activités pédagogiques, éducationnelles, culturelles et sportives de la région. Pro Juventute Valais romand apporte conseils et assistance à ces familles afin de participer à l'amélioration de leur qualité de vie. Notre association propose des solutions concrètes et novatrices à des problèmes de société touchant la jeunesse, en complément du rôle des parents et des écoles. Nous soutenons de nombreux projets en faveur des jeunes, tels que les passeports vacances, écoles du cirque, théâtres d'enfants, structures d'accueil, etc...

## Pro Juventute Valais romand a besoin de vous!

Un groupe local relaie, dans chaque district, les actions de l'Association du Valais romand. Jusqu'à présent, Pro Juventute Valais romand a pu offrir ses prestations grâce au travail bénévole d'un comité qui souhaite un complet renouvellement. Pour continuer les actions menées jusqu'à ce jour, Pro Juventute Valais romand lance un appel à des bénévoles pour renouveler le comité du district et pour relayer ses diverses prestations.

En effet, l'essentiel des activités de Pro Juventute Valais romand dépend de ses bénévoles. Entre coup de pouce, création de projets en faveur de la jeunesse et soutien aux familles dans le besoin, chacun est le bienvenu pour participer à l'aventure Pro Juventute Valais romand.



### Pro Juventute Valais romand PJVR

Secrétariat  
Case postale 721 – 3960 Sierre  
Tél. 078 6.620.640  
jcc@projuventute-vs.ch

### Coordonnées bancaires

Pro Juventute Valais romand  
CCP 10-163396-0  
IBAN CH47 0900 0000 1016 3396 0  
CP 721 – 3960 Sierre



De nombreuses familles ont des difficultés à boucler les fins de mois. Pro Juventute Valais romand aide les enfants, les jeunes pour garantir à chaque famille une égalité de chances.

# Tir Sportif Châble-Croix

par la Société du Tir Sportif Châble-Croix



Le TSCC (au milieu) lors de son titre de champion suisse de section

Née de la fusion en 2009 des sociétés de L'avenir de Vionnaz (société dont le document le plus ancien en notre possession remonte à 1740), des Carabiniers de Collombey-Muraz (fondée en mai 1761) et de la société du petit calibre de Châble-Croix, la société du Tir Sportif Châble-Croix (TSCC) est une société forte d'environ 80 membres dont 20 licenciés prenant part à des compétitions cantonales et nationales.

Il y a de la place pour tout le monde au sein de cette société, du tireur qui vient simplement s'entraîner pour son plaisir aux matcheurs qui font partie des équipes cantonales.

Le tir est un sport à part entière. Pour rivaliser avec les meilleurs un entraînement assidu ainsi qu'une bonne condition physique sont nécessaires. Il ne s'agit pas simplement de se coucher derrière son arme, il faut pouvoir tenir la distance sur les longues durées des passes, conserver une concentration optimale du début à la fin. Quand on sait que des compétitions peuvent se gagner avec une différence de deux millimètres à 300 mètres de distance, cela montre à quel point la précision est de mise.

Le TSCC forme également des jeunes tireurs, qui brillent au niveau cantonal et romand. Ces jeunes tireurs peuvent accéder au tir à 300 mètres avec le fusil d'assaut dans leur 17<sup>e</sup> année. Actuellement, la société forme chaque année 15 jeunes qui sont encadrés par trois moniteurs, Guillaume Vanay, Maude Besse et Nicolas Caubel. Alain Valvona vient compléter cette équipe selon ses disponibilités.

Il y a également une école de tir au petit calibre avec une

carabine 22 long rifle à 50 mètres. Ces tireurs en devenir sont encadrés par Armand Fracheboud et Claude Elsener. Ils peuvent participer à ce cours dès leur dixième année et s'entraînent le dimanche matin lorsque le stand est vide de tout autre tireur.

Comme pour tous les autres sports, le TSCC porte une attention particulière à la formation de jeunes car ils représentent l'avenir de la société.

Chaque année le TSCC s'aligne au championnat suisse de groupe. Cette compétition au niveau national regroupe pas moins d'un millier de groupes, soit plus de 5'000 tireurs. Le Tir Sportif atteint régulièrement les finales cantonales en catégorie A (arme de sport) et catégorie D (arme d'ordonnance). Pour en arriver à ce stade, il est nécessaire d'avoir un entraînement assidu et des chefs d'orchestre à la tête de chaque catégorie. Rémy Vannay dirige les groupe A et Charly Fracheboud les groupes D. La société participe également au championnat suisse de sections en catégorie LNB arme d'ordonnance. En 2014, sous la houlette de Charly Fracheboud, le Tir Sportif Châble-Croix est devenu champion Suisse en LNB catégorie arme d'ordonnance.

La catégorie carabine 50 mètres est dirigée par André Winiger et brille également par ses résultats.

Depuis cette année il y a également une section pistolet 25 mètres qui a vu le jour et qui est sous la direction de Fabrice Costa.

Les entraînements se déroulent le mercredi à partir de 17h00.

Le comité se compose de:

<b>Alain Valvona</b>	Président
<b>Stéphane Meyer</b>	Caissier
<b>Sandrine Liaudat</b>	Secrétaire
<b>Guillaume Vanay</b>	Responsable jeunes tireurs
<b>Charly Fracheboud</b>	Championnat suisse de section et groupe D
<b>André Winiger</b>	Exercice fédéraux et 50 mètres
<b>Maude Besse</b>	Membre

Adresse mail du comité: [secretariat.tssc@gmail.com](mailto:secretariat.tssc@gmail.com)

#### Dates des tirs obligatoires:

22 mai de 17h30 à 19h30  
19 juin de 17h30 à 19h30  
29 août de 13h30 à 17h00

#### Dates du tir en campagne

29 mai de 17h30 à 19h30  
30 mai de 13h30 à 17h00

Ces tirs se déroulent au stand de Châble-Croix

#### Stand de Châble-Croix

Le stand de Châble-Croix a été mis en service en 1975 et possède une des meilleures lignes de tir de Suisse.

Effectivement, il est composé d'une ligne de tir 300 mètres équipée de 20 cibles, une ligne de tir 50 mètres équipée de 12 cibles, une ligne de tir 25 mètres équipée de 10 cibles et d'un stand multi calibre de 50 mètres.

Le stand multi calibre permet aux collectionneurs d'armes et autres amateurs de tirer avec des armes interdites dans les stands.

Le stand est géré par une association regroupant les sociétés des carabiniers de Monthey, du Tir Sportif Châble-Croix et de la société multi-calibre.

La présidence de l'association est assurée par M. Claude Elsener.

Historique du stand: [www.chable-croix.ch/page1.php](http://www.chable-croix.ch/page1.php)



#### Fête fédérale de tir

Cette année le Tir Sportif participera au Tir Fédéral. Cette fête, organisée tous les 5 ans, est une manifestation d'envergure. En effet, elle regroupe environ 40'000 tireurs venant de la Suisse et du monde entier, et compte chaque année environ 30'000 visiteurs.

Nous avons le privilège qu'elle soit organisée en Valais, ce qui coïncide avec les 200 ans de l'entrée du Valais dans la Confédération.

Tous les tireurs, aguerris comme amateurs, vont se mesurer sur une durée d'un mois à Rarogne, le stand temporaire sera installé sur l'ancien aérodrome.

L'organisation de ce rendez-vous a commencé en 2011 sous la responsabilité de Christophe Darbellay.



Avec les excuses de la rédaction pour la qualité des photos qui nous sont parvenues avec une résolution insuffisante

# Interview d'Anne-May Cherix, nouvelle déléguée à l'intégration



**Année de naissance:** 1984  
**Formation:** licence en ethnologie, histoire et italien, Universités de Neuchâtel et de Lausanne

#### Contact

079 944 16 69 [integration@collombey-muraz.ch](mailto:integration@collombey-muraz.ch)  
Permanence: les lundis de 15h30 à 17h30

**Administration communale**  
rue des Dents-du-Midi 44, 1868 Collombey.

En décembre dernier, Collombey-Muraz et la vallée d'Illiez ont engagé une déléguée à l'intégration à 40%, Anne-May Cherix. Son bureau est dans le bâtiment de l'administration communale de Collombey-Muraz, au rez-de-chaussée. Elle se rend aussi régulièrement dans les administrations communales de Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry.

Cet engagement fait suite à l'entrée en vigueur du programme d'intégration cantonal (PIC) pour la période 2014-2017. Le financement du poste et des projets est divisé entre la Confédération (50%), le canton (25%) et les communes. La commune de Collombey-Muraz participe à hauteur de 7'600 CHF par année.

#### **Anne-May, en quelques mots, pouvez-vous résumer votre parcours ?**

En 2001, j'ai terminé mes études d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel orientées dans le domaine des migrations. J'ai effectué ensuite un stage d'une année à la Ville de Renens où j'étais assistante de projets pour la Déléguée à l'intégration. Puis j'ai travaillé dans la coopération au développement pour les ONG qui élaborent des projets dans les pays d'Afrique. J'ai été bénévole dans des associations actives dans le domaine des droits humains.

#### **En quoi consiste votre travail ?**

Conseiller les habitants issus d'un parcours migratoire et donner la possibilité à des projets d'intégration de voir le jour dans la région font partie de mes tâches.

#### **Qu'est-ce que l'intégration ?**

On peut définir l'intégration comme un processus réciproque qui concerne les nouveaux arrivants et la société d'accueil et qui a pour but de favoriser le vivre ensemble, de promouvoir le respect mutuel et de permettre l'égalité des chances.

#### **Intégration-assimilation, quelle est la différence ?**

L'assimilation exigeait des personnes issues d'un parcours

migratoire d'abandonner leur culture d'origine, alors que l'intégration tient compte de leurs sentiments d'appartenances multiples. Avec l'intégration on ne renonce pas à sa propre identité, c'est par contre nécessaire de se familiariser avec le mode de vie en Suisse en respectant par exemple les valeurs de la Constitution fédérale.

#### **Quels sont les moyens d'encourager l'intégration ?**

La promotion de l'apprentissage du français, le conseil individuel et l'information collective, l'accompagnement des familles avec enfants en bas âge, la mise en place de moments d'échanges interculturels, l'insertion professionnelle, la prévention des discriminations et l'incitation à l'utilisation d'interprètes, par exemple.

#### **Vous tenez une permanence à Collombey-Muraz tous les lundis de 15h30 à 17h30. Pour quels motifs peut-on venir vous trouver ?**

Je suis à la disposition des habitants pour les informer sur les cours de français, le système de santé, le système scolaire, la garde des enfants, la reconnaissance des diplômes, la procédure pour se naturaliser, etc. Je suis aussi joignable par téléphone et email pour fixer un rendez-vous en dehors de ces heures.

# La vie quotidienne de la bibliothèque...

Depuis bientôt 25 ans, l'équipe de la bibliothèque communale et scolaire de Collombey-Muraz s'efforce de rendre ce lieu plus accueillant pour la population. Rencontre avec le personnel de la bibliothèque, Mesdames Samantha Gothuey, Francine Masson et Pascale Borboën et mise en lumière de cet outil qui compte plus de 2800 lecteurs inscrits et environ 22'000 visites annuelles!

La nouvelle responsable, Samantha Gothuey, a pris ses fonctions au début de cette année. Elle confie: «Je souhaite que la bibliothèque continue d'être un lieu de rencontre, un endroit où échanger. Elle doit être dynamique et offrir à chaque usager de quoi satisfaire sa curiosité et ses envies.»

Pour cela, les bibliothécaires suivent de près l'actualité littéraire et mettent à jour les différentes collections lors des achats de documents.

Chaque année, Bibliomedia permet à la bibliothèque de louer des bandes dessinées adultes et des livres en gros caractères pour compléter sa collection.

Une bibliothèque d'aujourd'hui est rythmée par toute une palette d'activités diverses: expositions, animations et rencontres.

Pascale Borboën, anime les rencontres «Né pour lire» qui sont gratuites et sans inscription.

En outre, elle gère la page Facebook de la bibliothèque: <https://www.facebook.com/bibliocollombeymuraz>

«Je diffuse régulièrement les actualités de la bibliothèque: les nouvelles parutions, les dates des activités, etc. Venez nous rejoindre sur Facebook! Je me réjouis de lire vos commentaires!»



## Né pour lire

Dès 6 mois, les enfants accompagnés d'un adulte sont accueillis à la bibliothèque pour découvrir des livres choisis expressément pour eux.

Ces rencontres ont lieu un jeudi matin par mois.

Francine Masson-Meylan travaille depuis l'ouverture en 1991. De part sa formation d'enseignante, elle a rapidement privilégié tout ce qui concerne les animations, les expositions et les visites de classes.

1, 2, 3 albums est le dernier projet en date. Il a été précédé par d'autres activités littéraires: Lettres Frontière, le Prix Chronos et le Prix Fantaisie qui sont toujours d'actualité.

«Je suis toujours à la recherche d'idées, de collaborations et de création de projets concernant toutes les tranches d'âges.»



## 1, 2, 3 albums: voyage-lecture intergénérationnel

Cette animation est proposée depuis 3 ans à des classes de 7H et va peu à peu s'ouvrir à d'autres structures.

Depuis fin janvier, Jacqueline Roud, après plus de vingt ans d'activité, a pris une retraite bien méritée pour avoir enfin le temps de lire! Au cours de ces nombreuses années, elle a toujours travaillé au développement et au rayonnement de la bibliothèque.

Une nouvelle page s'ouvre désormais avec l'arrivée de Samantha Gothuey, spécialiste en information documentaire, qui travaillait à l'Etablissement secondaire Pully et à l'Université de Genève. «Je suis très motivée par ce nouveau challenge!».

En cette année 2015, un des grands défis de la bibliothèque communale consiste en l'affiliation à RERO.

## RERO

Les avantages pour l'utilisateur:

- ▶ Catalogue en ligne: <http://opac.rero.ch/vs>
- ▶ Accéder à son dossier lecteur/trice
- ▶ Réserver un document emprunté
- ▶ Prolonger en ligne

Dès le 13 juillet, le catalogue de la bibliothèque de Collombey-Muraz intègre en effet RERO (acronyme pour Réseau Romand) qui compte plus de 200 bibliothèques réparties dans l'ensemble des cantons romands. Dans ce contexte, grâce à la formation de spécialiste en information complémentaire de sa nouvelle responsable, la commune de Collombey-Muraz est armée pour ce passage. Dans ce contexte, Samantha Gothuey soutiendra également, à raison d'un 20%, 4 Communes du Chablais qui ne possèdent pas les compétences requises en vue du catalogage en leur sein. Cette collaboration intercommunale permettra de tisser mieux encore les liens entre les différentes bibliothèques de la région.

Durant les vacances d'été, la bibliothèque est ouverte uniquement le mardi de 15h00 à 19h30.

Toutes les informations peuvent aussi être consultées sur le site de la commune: <http://www.collombey-muraz.ch/>

**La bibliothèque est gratuite et accessible à tous!**





# Les bibliothécaires partagent leurs coups de cœur...

## Les choix de Samantha!



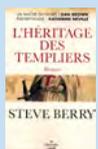
### **Orgueil et préjugés** (film) adapté du roman de Jane Austen

J'aime beaucoup cette version. Elle est fidèle au roman de Jane Austen, même si certains passages sont supprimés. Les acteurs principaux transmettent parfaitement les émotions et les décors sobres sont magnifiques. En particulier la demeure de M. Darcy (Chatsworth House dans le Derbyshire) qui est tout aussi grandiose en vraie!



### **Les brumes d'Avallach** / Sarah Woolf

J'ai été envoûtée par cette histoire fantastique et romantique se passant en Ecosse. Le mélange entre légendes et mythologie celtiques est bien mené. Le récit m'a tenu en haleine et je n'ai plus lâché ce roman! J'ai hâte de découvrir la suite et ce qu'il va advenir de Emma et Callum, les protagonistes de ce roman...



### **L'héritage des Templiers** / Steve Berry

Steve Berry est un auteur que j'apprécie énormément. On suit les enquêtes de Cotton Malone du Danemark à l'autre bout du monde. L'Histoire s'insère subtilement dans les aventures du héros. Chaque roman de Steve Berry a pour sujet un thème historique.

J'ai choisi celui-ci car je suis fascinée par les Templiers dont on ne sait finalement pas grand-chose: mystère, ésotérisme, Saint Graal, trésor...



### **Crash** (manga) / Yuka Fujiwara

Il y a quelques années, je trouvais le concept des mangas «barbare». En effet, lire de droite à gauche et ce graphisme bien particulier est assez «bizarre».

Un jour, j'ai voulu tester... Finalement j'ai aimé! Ça me fait un peu penser au roman-photo que je lisais parfois quand j'étais jeune...

Cette série raconte la création d'un groupe de musique et les suit jusqu'à la consécration!



### **Japon (Guides voir)**

Quand je prépare un voyage, j'aime bien parcourir un guide en version papier et découvrir des lieux inédits à voir dans ce pays... Ensuite, je m'émerveille en regardant les photos sur Internet!

J'ai choisi ce guide, car le dernier pays que j'ai visité récemment est le Japon!

## Les choix de Pascale! Elle a aimé...



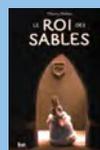
### ... découvrir Anne Cunéo.

... ce récit sensible imaginé à partir d'un tableau célèbre.



... ce coin de terre oublié, sauvage et attachant.

... la beauté du texte et les magnifiques illustrations de ce conte.



... cette BD pour son ambiance et ses superbes dessins.

## Les choix de Francine!



### **Détails en pagaille! Quelle histoire!**

*Elisabeth de Lambilly*

Entretenir mon sens de l'observation en recherchant les détails cachés dans des tableaux célèbres.



### **Châteaux Bordeaux**

*Eric Corbeyran*

Une BD sur l'histoire d'une famille vigneronne dans laquelle amour ne rime pas avec toujours. Je me réjouis de lire la suite des aventures d'Alexandra au domaine du Chêne Courbe.



### **Guide des hauts lieux vibratoires de Suisse romande**

*Jöelle Chautems*

Depuis longtemps je m'intéresse à la nature et à l'énergie qu'elle donne à celui qui l'écoute.



### **L'Ami des Jardins**

Un mensuel auquel la bibliothèque est abonnée depuis de nombreuses années et qui rencontre toujours un vif succès. J'y découvre des idées d'arrangements floraux, des conseils de taille et de plantation, des soins à apporter à mon jardin. Bref, tout ce que j'aime!

# La Credit Suisse Cup 2015 de Football

## La finale cantonale a opposé Collombey-Muraz à... Collombey-Muraz

par Ashley Norton

membre de la commission communication



Les vainqueurs!



Les Titans du Corbier de M. Ludovic Germanier, défaites in extremis en finale



Les Miss Foot du Corbier, également coaché par M. Ludovic Germanier



Les filles et les garçons des Perraires, sous la direction de M. Sandro Fontana

Le vainqueur cantonal de la catégorie 5<sup>e</sup> primaire du tournoi de football de la Credit Suisse Cup vient de notre commune. L'équipe a donc participé à la grande finale à Bâle le 10 juin (résultat non connu au moment d'écrire ces lignes) sur les terrains de sport éprouvés de Saint-Jacques.

Avec annuellement environ 150'000 participants âgés entre 10 et 16 ans et 6'000 équipes provenant des 26 cantons ainsi que de la Principauté de Liechtenstein, la Credit Suisse Cup est considérée comme le plus grand événement sportif pour les jeunes.

Ce tournoi, organisé par l'Association Suisse de Football, est une activité facultative dans le calendrier scolaire. Ce sont les enseignants en accord avec leurs élèves qui décident de tenter leurs chances ou non.

C'était avec beaucoup d'excitation que deux équipes (de filles et de garçons) de Ludovic Germanier du Corbier et deux équipes de Sandro Fontana des Perraires sont montées ensemble dans le car le matin du 6 mai dernier, direction le stade d'Octodure à Martigny.

L'ambiance a été bon enfant avec l'enthousiasme et la sportivité de mise sur le gazon. Même le temps a joué le jeu en donnant un soleil généreux.

Malgré des efforts considérables et beaucoup de buts marqués, les deux équipes de filles n'ont pas passé la rampe des groupes qualificatifs. Les garçons eux, ont brillé. Au point même où ils se sont retrouvés les deux en finale en face à face - les gars du Corbier contre les gars des Perraires. C'était chaud aussi sur la touche, Germanier face à Fontana, chacun entouré par son équipe de filles transformées pour l'occasion en farouches fans clubs de «leurs garçons».

Il ne pouvait y avoir qu'un vainqueur, et ce jour-là ce sont les gars des Perraires qui ont décroché leurs billets pour la grande finale à Bâle sur un score de 4 à 2. Les équipes se sont serrés la main et les maîtres aussi avant de remonter tous ensemble dans le même car pour le retour à la maison. Même si l'ambiance était -dit-on- un peu moins enjouée qu'à l'aller, il faut surtout souligner que le respect a régné, malgré la douleur de la défaite des uns et la joie de la victoire des autres.

On ne peut que féliciter tous les élèves qui ont participé, saluer les deux maîtres pour leurs efforts et remercier la commune d'avoir assuré les frais de déplacement pour cette belle expérience très réussie.

Le résultat de l'équipe de la classe de Sandro Fontana à Bâle le 10 juin dernier se trouve sur le site internet des écoles.

# Année scolaire 2015 - 2016



## Ouverture

Jeudi 20 août 2015 - le matin

## Clôture

Vendredi 24 juin 2016 - le soir

## Congés

### Automne

Du vendredi 16 octobre 2015 le soir  
au lundi 2 novembre 2015 le matin

### Immaculée Conception

Mardi 8 décembre 2015

### Noël

Du vendredi 18 décembre 2015 le soir  
au lundi 4 janvier 2016 le matin

### Carnaval

Du vendredi 5 février 2016 le soir  
au lundi 15 février 2016 le matin

### Pâques

Du jeudi 24 mars 2016 le soir  
au lundi 4 avril 2016 le matin

### Ascension

Du mercredi 4 mai 2016 à midi  
au lundi 9 mai 2016 le matin

### Pentecôte

Lundi 16 mai 2016

### Fête-Dieu

Jeudi 26 mai 2016